

AVIS AUX RÉSIDENTS DES TERRASSES DE LA CARAVELLE

Chèr.e.s administré.e.s,

Dans le cadre de la 40^{ème} édition du Tour de Martinique des Yoles Rondes, je vous informe que l'arrivée de la 3^{ème} étape de cette compétition sportive s'effectuera à La Trinité, le **mardi 28 juillet 2026**.

Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens et le bon déroulement de la manifestation précitée, les dispositions suivantes seront mises en œuvre:

Du lundi 27 juillet - 16h au mardi 28 juillet - 18h

- La circulation et le stationnement seront interdits sur la route départementale n°2 dans sa portion comprise entre la croisée des Raisiniers et le stop situé face à EDF.

Mercredi 29 juillet : de 6h à 11h

- La circulation et le stationnement seront interdits sur la portion de route précitée (croisée des Raisiniers au stop situé face à EDF).

Conscient de la gêne occasionnée, je compte sur la vigilance et le civisme de chacun pour se conformer à la signalisation mise en place à cette occasion afin que l'arrivée de la 3^{ème} étape et le départ de la 4^{ème} étape du Tour de Martinique des Yoles Rondes soient un réel succès.

La Trinité, le 15 juillet 2026

Pour le Maire et p.o.

La 4^{ème} Adjointe

Geneviève SAINT-ROSE

